TELEGRAMME DE CONVOCATION URGENTE

Réf. n. 8850

Adresses

Aoste, le 6 décembre 2012 - 15, 05

Aux Membres de la IVe Commission

A l'Assesseur aux activités productives

et, p.i.:

Au Président du Conseil de la Vallée

Au Président de la Région

A l'Assesseur au tourisme, sport, commerce et transports

Aux Conseillers régionaux: IMPÉRIAL Hélène PROLA Piero TIBALDI Enrico ZUCCHI Alberto

Au Secrétaire Général

Au Bureau des Groupes du Conseil

Texte

Ai l'honneur communiquer IV Commission permanente Conseil est convoquée pour le lundi 10 décembre 2012 - 15h30 auprès Salle Commissions Présidence Conseil régional pour examen ordre du jour suivant:

- 1) Communications du Président.
- Document portant: "Studio di fattibilità per l'adeguamento ed il miglioramento del collegamento ferroviario Aosta/Pré-Saint-Didier".
- 3) Pétition, présentée le 18 juillet 2012, portant: "Petizione per salvare la ferrovia Aosta-Pré-Saint-Didier" (renvoyée par le Conseil régional au cours de la Séance du 5 décembre 2012).
- Approfondissement sur la thématique des transports en Vallée d'Aoste.
- 5) P.L. nº 217 (Assesseur activités productives): "Modificazioni alla legge regionale 24 maggio 2007, n. 10 (Nuova disciplina dell'Institut Valdôtain de l'artisanat de tradition (IVAT))". Nomination du rapporteur.

STOP - Cordialement - Diego EMPEREUR - Président

